

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: DE-GREASE

Date de révision: lundi 18 janvier 2016

1 SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

DE-GREASE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

APYDEL SPRL

Rue de la Chenaie 6a

7000 Mons

Tél: 0473990652 — Fax:

E-mail: YD@apydel.eu — Site web:

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32 70 245 245

2 SECTION 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

H314 Skin Corr. 1B

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pitogrammes:



Mention

d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H314 Skin Corr. 1B: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contient:

Hydroxyde de potassium

2.3 Autres dangers:

aucun

3 SECTION 3: Composition/informations sur les composants:

Isotridécanol, éthoxylé	5% - 15%	CAS N°: 69011-36-5 EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: CLP Classification: H302 Acute tox. 4 H318 Eye Dam. 1
Hydroxyde de potassium	< 5%	CAS N°: 1310-58-3 EINECS: 215-181-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487136-33 CLP Classification: H290 Met. Corr. 1 H302 Acute tox. 4 H314 Skin Corr. 1A
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	< 5%	CAS N°: 64-02-8 EINECS: 200-573-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486762-27 CLP Classification: H302 Acute tox. 4 H318 Eye Dam. 1 H332 Acute tox. 4

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 SECTION 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec le peau: retirer les vêtements souillés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux:	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.
Ingestion:	laisser rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.
Inhalation:	se tenir droit, air frais, repos, et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec le peau:	mordant, rougeur, douleur, brûlures
Contact avec les yeux:	mordant, rougeur, mauvaise vision, douleur
Ingestion:	mordant, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, dans l'oesophage et l'estomac
Inhalation:	migraine, étourdissement, malaise, gâtisme, inconscience

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

5 SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

6 SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhalier les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

7 SECTION 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

8 SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues

Hydroxyde de potassium 2 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies:	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480' Epaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux:	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection antipoussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres protections:	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

9 SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion: 0 °C

Point d'ébullition/trajet d'ébullition: 100 °C — 199 °C

pH: 13,8 pH 1%

dilué dans l'eau: / Pression de

vapeur/20°C: 2 332 Pa

Densité de vapeur: non applicable

Densité relative/20°C: 1,070 kg/l

Aspect/20°C: liquide

Point d'éclair: /

Inflammabilité (solide, gaz): non applicable

Température d'auto-inflammabilité: 207 °C

Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %): 8,700 %

Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %): 1,300 %

Propriétés explosives:	non applicable
Propriétés comburantes:	non applicable
Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non applicable

Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non applicable
Viscosité dynamique, 20°C:	1 mPa.s
Viscosité cinématique, 20°C:	1 mm²/s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	2,000

9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV): 3,70 %
Composé organique volatile (COV): 39,590 g/l

10 SECTION 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

tenir séparé d'acides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 SECTION 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

H314 Skin Corr. 1B: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Toxicité aiguë calculée, ATE orale: /

Toxicité aiguë calculée, ATE dermale: /

Isotridécanol, éthoxylé	LD50 orale rat: 500 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50
Hydroxyde de potassium	LD50 orale rat: 356 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	LD50 orale rat: 500 mg/kg LD50 dermale lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: 10

12 SECTION 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium
 LC50 (Poisson): 121 mg/L
 (96h) EC50 (Daphnies): 625
 mg/L (24h)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 2

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6 Autres effets néfastes:

Pas d'informations complémentaires disponibles

13 SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans les concentrations données, le produit peut être évacué dans les égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 SECTION 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU:

1719

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 1719 Liquide alcalin caustique, n.s.a., (mélange avec Hydroxyde de potassium) , 8, II, (E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): 8

Numéro d'identification du danger: 80

14.4 Groupe d'emballage:

II

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Risque de brûlures. Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux usées.

Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



15 SECTION 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 2

Composé organique volatile (COV): 3,700 %

Composé organique volatile (COV): 39,590 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: Agents de surface non ioniques 5% - 15%, EDTA et sels < 5%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 SECTION 16: Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

BCF: Facteur de bioconcentration

CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

Nr.:	numéro
PTB:	persistantes, toxiques et bioaccumulables
TLV:	Threshold Limit Value
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK:	Classe de pollution des eaux
WGK 1:	peu dangereux pour l'eau
WGK 2:	dangereux pour l'eau
WGK 3:	extrêmement dangereux pour l'eau

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

H290 Met. Corr. 1: Peut être corrosif pour les métaux. H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion.
H314 Skin Corr. 1A: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H314 Skin Corr. 1B: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Eye Dam. 1: Provoque des lésions oculaires graves. H332 Acute tox. 4: Nocif par inhalation.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

aucun

Numéro de référence MSDS:

ECM-6441,10

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément à la règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.